

**Numéro:** 13.151

**Date:** 24 juin 2013, 15h55

**Type de proposition:** Postulat

**Rattaché à:** ad 13.004 "Sécurité du Centre d'accueil de Perreux"

**Auteur-e-s:** Groupe PopVertsSol

**Titre:** La sécurité: une tâche de service public

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de remettre dans le giron du service public les tâches de sécurité du Centre d'accueil pour requérants d'asile de Perreux.

*Développement*

Le recours à des entreprises privées dans le cadre de la sécurité au centre d'accueil pour requérants d'asile de Perreux pose une question de fond. Celle de la capacité d'une collectivité publique à assumer les tâches qui lui incombent sans en donner le mandat à des structures externes à la fonction publique.

De notre point de vue, l'accueil des réfugiés est une tâche publique et la sécurité dans les centres doit relever des forces publiques. Ce travail devrait être effectué par des personnes formées dans le domaine du social et de la migration.

*Signataire-s*

KONRAD	François
ZIEGLER	Daniel
KAUFMANN	Laurent
PANTILLON	Veronika
ZURITA	Martha
GEHRINGER	Carol